



BEL Action – Une alternative aux partis pour les élections communales de 2016

Les élections communales de février 2016 annoncent un changement majeur pour le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux: le passage à la proportionnelle. Face à la perspective de devoir adhérer à un parti, nombreux sont ceux qui hésitent à se porter candidat.

BEL Action leur propose la solution: une liste indépendante et non partisane.

Que signifie l'élection à la proportionnelle? Les personnes se présentant au conseil devront figurer sur une liste de candidats, généralement une liste de parti. Les citoyens voteront pour ces listes (comme lors des élections fédérales) et les sièges seront répartis selon le nombre de votes recueillis par chacune des listes. En d'autres termes: hors liste, point d'élection!

De nombreux conseillers communaux et citoyens s'interrogent face à ce changement.

Appréciant le bon sens qui règne habituellement pendant les débats, ils ne souhaitent pas se soumettre au carcan d'un parti et redoutent les querelles partisans stériles qui pourraient en découler.

Entre adhérer à contrecœur à un parti ou renoncer à se présenter aux prochaines élections, que faire? BEL Action offre une solution à ce dilemme avec une liste de citoyens activement engagés dans la commune de Bourg-en-Lavaux.

BEL Action ne privilégie aucune idéologie politique et aucun de ses fondateurs – Lucie de Palma (Grandvaux), Valérie Hill (Aran), Raymond Bech (Riex), Philippe Maeder (Cully), Pascal Paschoud (Grandvaux) et Yvan Rey (Epesses) – n'est membre d'un parti.

Le groupe proposera une réunion de préparation avant chaque séance du conseil afin de débattre des thèmes et permettre aux conseillers de se forger un avis éclairé sur les différents sujets.

«Nous sommes attachés à ce lieu si unique, si magnifique et qui offre une qualité de vie exceptionnelle, et nous souhaitons contribuer à son évolution par nos compétences, dans un esprit d'écoute, de partage équitable, de pragmatisme et de responsabilité», explique sa présidente, Valérie Hill.

Participer au conseil communal est d'ailleurs une expérience enrichissante qui permet de s'intégrer socialement, devenir un acteur de la vie politique et valoriser ses compétences. En bref, de réellement appartenir à Bourg-en-Lavaux.

Aux plaisirs des débats constructifs, des discussions animées et du réseautage autour du traditionnel verre post-conseil s'ajoute la fierté de défendre les intérêts de l'une des plus belles communes du canton.

L'aventure vous tente? Pour devenir membre de BEL Action, inscrivez-vous sur le site www.bel-action.ch ou écrivez à l'association à action@bel-action.ch.

Le comité de BEL Action
Aran, le 29 juin 2015